

Libres opinions : la lettre anonyme à Monsieur ou Madame X

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **6 (1976)**

Heft 4

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Nutzungsbedingungen

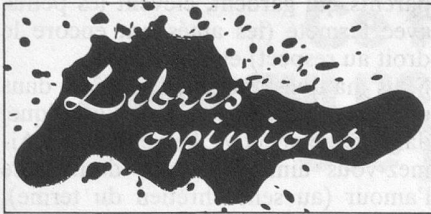
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



A
Monsieur
ou
Madame X

La lettre anonyme

La rédaction d'« Aînés » me transmet une lettre qui m'est bel et bien personnellement adressée : « Mme Dislaire-Golay ». Il n'y a donc aucun doute quant à la destinataire. Ce qui me semble, par contre, très, très regrettable, c'est que vous, Monsieur ou Madame X, qui vous rappelez si bien mon nom, vous ayez totalement omis de signer du vôtre ces quatre pages écrites, c'est le cas de le dire, en long, en large et en travers.

Devrais-je vous répondre que je m'en sentrais parfaitement incapable. Il faudrait pour cela que j'aie la plus légère idée de ce que vous me reprochez : or, j'ai beau vous lire et vous relire, je n'avance pas le moins du monde. Votre plus solide argument, puisque vous le soulignez deux fois, semble m'accuser de porter casquettes (différentes, selon les circonstances). Je ne puis même pas plaider coupable, ne possédant pas l'ombre d'une casquette. A tout hasard, en passant, je vous suggérerais de considérer ce qu'il y a dans une tête plutôt que ce qu'il y a dessus... A part cela, que vous dirais-je du méli-mélo de bistrot, concerts, voitures ou pantalons ? Et j'en passe... Quelle bénédiction que je n'aie pas à vous répondre ! Plus exactement, que je ne doive pas vous répondre. Pourquoi ? Parce que, Monsieur ou Madame X, quand on se respecte, on ne répond pas à une lettre anonyme.

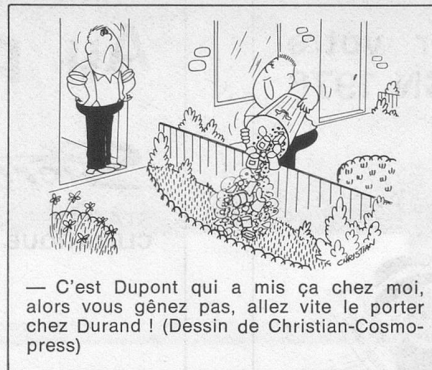
La lettre anonyme, voyez-vous, est toujours dictée par la méchanceté, doublée par la lâcheté. Elle vise essentiellement à faire souffrir, à blesser, et parfois à tuer. Mais son auteur agit sans risque, le visage dans l'ombre, où il se délecte du coup qu'il porte, sans pourtant perdre sa réputation d'innocence.

Elle a cent cordes à son arc, la lettre anonyme : elle peut inquiéter, faire peur, affoler ; elle peut semer le doute, répandre la calomnie, faire fleurir l'injustice, la révolte, la panique ; elle peut tuer l'amitié, l'amour ; elle peut détruire une âme ; elle peut aussi conduire au suicide, ou au crime. La lettre anonyme, Monsieur ou Madame X, est la chose la plus vile qu'un individu puisse commettre, parce qu'il

se masque pour frapper, prend tout son temps pour atteindre sa victime à l'endroit le plus vulnérable, et contemple impunément, sous les dehors de la respectabilité, les résultats de son œuvre abjecte.

Les gens très sages jettent au panier une lettre dès qu'ils découvrent son anonymat.

Il arrive, hélas, qu'on lise entièrement une lettre avant de s'apercevoir qu'elle ne porte pas de signature. Quelquefois, eh bien ! on n'a ni assez de lucidité ou de bon sens, ou de force morale pour ne pas lire la lettre empoisonnée que l'auteur n'a pas eu le cran de signer. Et la lettre anonyme accomplit tout le mal qu'il en attend. Le sort a voulu que votre lettre me soit remise, Monsieur ou Madame X, que je l'ai lue et c'est pourquoi j'exprime ici ce que j'en pense, avec la ferme espérance que vous me lirez...



— C'est Dupont qui a mis ça chez moi, alors vous gênez pas, allez vite le porter chez Durand ! (Dessin de Christian-Cosmopress)

Oh ! soyez rassuré(e) : d'une part, je suis parfaitement imperméable à ce genre de bassesse ; d'autre part, votre lettre est si incohérente, si abracadabrante qu'elle porte plus à rire qu'à pleurer ! Il faut tout de même que je vous dise qu'elle sue la hargne et la haine. Si c'est vraiment à moi que vous en voulez, je me trouve en bonne compagnie, car vous vitupérez aussi bien les cotisants (de quoi ?) que les non-cotisants, les femmes, les chiens, les médecins, les gosses, les dentistes, les vieux, les agents de police, etc. Non, pour moi, votre lettre n'a aucune importance. Mais elle en a pour vous, Monsieur ou Madame X, car c'est à tout et à tous que vous vous en pre-

nez. C'est l'univers entier que vous mettez en jugement. Sauf vous, cela va de soi. Une lettre anonyme vous permet de vous soulager momentanément de votre excès de bile. C'est tellement évident que j'aurais presque pitié de vous. Mais ce qui m'arrête dans cette voie, c'est que, si vous pouvez m'écrire, à moi que vous ne connaissez absolument pas, et sous le couvert de l'anonymat, un tel ramassis d'accusations ineptes et d'injures rageuses, alors... malheur à votre entourage ! Car, cela se devine, vous n'en êtes pas à votre coup d'essai. Vous avez la « manie » de la lettre anonyme. Je suis bien certaine que vous sévissez autour de vous. Quel mal vous devez faire ! Je gagerais que vous saisissez à tout bout de champ votre stylo pour dénoncer, accuser, juger, insulter, et, sans doute aussi, inventer malignement. Voilà pourquoi je vous écris, Monsieur ou Madame X. Pour que vous sachiez qui si moi, je suis insensible à votre perversité, je plains tous ceux que vous approchez et pour qui vous devez être un véritable fléau. Je souhaite qu'une maladresse dévoile votre anonymat et limite les dégâts que vous devez provoquer allégrement.

La personne qui se complaît à écrire des lettres anonymes est aussi nuisible que répugnante et méprisante.

Le mieux serait, Monsieur ou Madame X, que vous fassiez un retour sur vous-même, que vous ne vous scandalisiez plus de la paille que vous croyez voir dans l'œil de votre prochain, alors que la poutre qui bouche le vôtre ne vous incommodé pas ; que vous ne jugiez pas, afin de ne pas être jugé(e). Je n'ai pas trouvé cela toute seule : lisez l'Évangile.

Et puis, si vous estimez être en droit, de temps à autre, de donner un conseil, de suggérer une critique, d'émettre une opinion, de porter un jugement, faites-le avec mesure, avec tact, sans grossièretés ni imprécations. Enfin, signez !

Vous verrez comme c'est facile de signer une lettre qu'on n'a pas honte d'avoir écrite !

Georgette Dislaire-Golay